



# **REGLEMENT DES EPREUVES DE CERTIFICATION**

## **RS 6323 REALISER DES PRESTATIONS DE PROTHESIE ONGULAIRE**

### **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**

Siret : 79168000200015 - 71 Avenue CHARLES DE GAULLE - 33520 BRUGES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 33 08975 33 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

## 1 Présentation de la certification

La certification permet d'acquérir les compétences pour effectuer des prestations de prothèse ongulaire.

La pratique de la prothèse ongulaire consiste à utiliser des techniques et des produits dans le but de rallonger, reconstruire, embellir ou consolider des ongles naturels.

La certification développe également des compétences sur le diagnostic amont et l'entretien nécessaire des ongles artificiels pour préserver la santé et de l'ongle naturel et diverses techniques de décoration d'ongles plus ou moins élaborées.

### **Les compétences professionnelles visées par cette certification sont :**

C1. Réaliser le diagnostic des ongles et des mains d'un(e) client(e) à l'aide d'une fiche diagnostic afin de proposer une prestation de prothèse ongulaire adaptée à ses attentes

C2. Appliquer les gestes techniques en respectant la mise en œuvre du protocole de soin et d'hygiène afin de réaliser des prothèses ongulaires

C3. Réaliser l'entretien de la prestation grâce la technique du remplissage, de la réparation ou de la dépose afin de fidéliser un(e) client(e)

Pour plus d'informations, le/la candidat(e) peut se rendre sur la fiche de la certification :

*RS6323 - Réaliser des prestations de prothèse ongulaire - France Compétences ([francecompetences.fr](http://francecompetences.fr))*

## 2 Modalités de communication du règlement de certification

Le règlement des épreuves de certification est communiqué à tou(te)s les candidat(e)s ainsi qu'aux membres du jury.

Il est envoyé aux candidat(e)s dès la confirmation de leur inscription au parcours de formation avec les coordonnées du responsable de l'organisation des épreuves de certification pour leur permettre d'obtenir des informations complémentaires sur la délivrance de la certification si besoin.

## 3 Modalités d'inscription et de convocation à la certification

Seules les candidat(e)s ayant suivi le parcours de formation menant à la certification, au sein du **Centre Formationails & Beauty** ou d'un centre partenaire, peuvent se présenter aux épreuves d'évaluation en vue de l'obtention de la certification.

Une convocation pour les épreuves de certification sera envoyée au candidat(e) par mail au plus tard 15 jours avant ces mêmes épreuves.

Le/La candidat(e) devra confirmer par retour de mail la bonne réception de l'email et confirmer sa présence à l'examen, accompagné de son modèle humain âgé de plus de 16 ans.

La convocation personnalisée au nom du candidat, contiendra la date, l'heure de convocation et le lieu de passage de l'examen, l'intitulé de la certification, la durée de l'examen, ainsi que le rappel de tous les documents nécessaires pour se présenter à la certification et le règlement des épreuves de certification.

Les documents attendus sont les suivants :

- Une pièce d'identité
- La convocation à l'examen de certification
- Un retour du règlement des épreuves de certification par le candidat qui atteste de sa lecture et en accepte les modalités et signé par celui-ci.

La date de l'épreuve d'évaluation ne peut être reportée. Les candidat(e)s qui ont été empêché(e)s de participer aux épreuves et qui fournissent un justificatif dans les 48h (maladie, maternité, accident, cas de force majeure ou autre) peuvent être autorisé(e)s à s'inscrire à une nouvelle session d'épreuves d'évaluation. Après accord du centre certificateur, une nouvelle date de session d'évaluation leur sera transmise.

Les frais de formation et de certification seront précisés par convention ou par contrat de formation selon le profil du/de la candidat(e).

La description des épreuves de certification peut faire l'objet d'une présentation à l'ensemble des candidat(e)s lors d'une réunion collective ou lors d'un rendez-vous individuel.

#### 4 Procédure d'habilitation du jury d'évaluation

Les membres du jury sont recrutés, formés à l'évaluation, puis désignés par l'organisme certificateur ou l'organisme partenaire, en amont de chaque épreuve d'évaluation.

Le jury est une entité compétente sur l'ensemble des activités évaluées au cours de la session d'évaluation ou des activités de compétences professionnelles.

Les membres du jury reçoivent par mail au plus tard 5 jours avant la session d'évaluation, une convocation précisant la date, les horaires, le lieu de l'examen, la durée de l'épreuve. Cette convocation est accompagnée du règlement des épreuves de certification, du référentiel de certification ainsi que de la grille d'évaluation des compétences.

Le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation s'assure de l'indépendance pleine et entière du jury pour prévenir d'éventuels conflits d'intérêts.

Le jury est composé de 2 personnes :

- un membre de l'organisme délivrant la certification n'ayant pas participé à la formation des candidat(e)s
- un professionnel en techniques de prothèse ongulaires

Les membres du jury d'évaluation doivent répondre aux critères de sélection suivants :

- Etre technicien(ne) en prothèse ongulaires
- Expérience significative, d'au moins 2 ans, dans la spécialité visée par la certification.
- les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucun lien personnel avec le candidat.

Les membres du jury habilités pour les épreuves de certification ont pour mission de :

- Réaliser une évaluation finale selon les prescriptions du certificateur
- Utiliser la grille d'évaluation des compétences prévue à cet effet
- Délibérer et s'accorder sur un score à l'issue de l'évaluation.
- Proposer au certificateur un avis argumenté sur l'attribution de la certification au candidat.

## 5 Missions du responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation

Le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation a pour rôle d'assurer le bon déroulement organisationnel de l'ensemble des épreuves, la mise à disposition des outils d'évaluation et la conservation des preuves de productions des candidat(e)s.

Il se charge également des modalités d'information, de convocation et de communication des résultats. Il s'assure du retour du procès-verbal établi par le président du jury d'évaluation.

Avant chaque épreuve d'évaluation, le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation s'assure que les conditions matérielles du déroulement des épreuves sont mises à disposition des membres du jury et des candidat(e)s, à savoir :

- Des locaux appropriés pour l'ensemble des épreuves
- Des matériaux, matériels, équipements, outils et accessoires nécessaires à la mise en situation professionnelle
- Les documents nécessaires servant à l'appréciation des candidat(e)s par le jury, requis par les référentiels de certification, servant à l'appréciation des candidat(e)s par le jury d'évaluation (grille d'évaluation...)

Avant chaque épreuve, le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation vérifie l'identité de chacun des candidat(e)s, constate les absences éventuelles et en informe le jury.

Ces absences sont consignées par le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation auprès de **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**.

En cas de retard d'un candidat, le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation apprécie l'opportunité de l'autoriser à passer les examens sans modifier l'horaire de fin de l'épreuve.

Le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation organise la surveillance des épreuves.

À la fin des évaluations, le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation récupère les grilles d'évaluations remplies par le jury d'évaluation.

### **DESCRIPTION DES MISSIONS DU RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES ÉPREUVES D'ÉVALUATION**

#### **AVANT LES ÉPREUVES**

- Convocation par mail des membres du jury au minimum 5 jours avant les épreuves
- Communiquer au jury par mail le règlement des épreuves d'évaluation, le référentiel de certification et les grilles d'évaluation 5 jours avant l'épreuve.

Le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation, dûment habilité par le responsable légal de **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**, s'assure que les membres du jury ont pris connaissance des consignes relatives à l'évaluation : modalités de l'épreuve, durée, compétences à évaluer et critères d'évaluation.

- Envoi au jury des documents relevant de l'organisation des épreuves (date, nombre de candidat(e)s, lieu...)
- Vérification de la conformité des inscriptions aux exigences énoncées dans les prérequis et de la disponibilité de toutes les ressources nécessaires au bon déroulement des épreuves d'évaluation.
- Convocation des candidat(e)s aux épreuves d'évaluation, au plus tard 15 jours avant le début des épreuves d'évaluation
- Transmission de l'ensemble des informations concernant l'organisation des épreuves aux candidat(e)s.
- Préparation des documents pour le jury (consignes relatives à l'évaluation finale : modalités de l'épreuve, la durée, les compétences à évaluer ainsi que les critères d'évaluation).
- Préparation de la salle d'examen comprenant les postes de travail avec éclairage, équipements, outils et accessoires nécessaires à la mise en situation professionnelle.

**LE JOUR DES EPREUVES D'ÉVALUATION** : Organisation des épreuves de mise en situation professionnelle

- Accueil des candidat(e)s – contrôle d'identité et signature de l'attestation de présence
- Contrôle des dispositions de surveillance des candidat(e)s pendant l'épreuve d'évaluation
- Faire remplir le questionnaire de satisfaction au candidat concernant toutes les étapes de la certification : de l'inscription au passage de l'examen.

**APRES LES EPREUVES D'ÉVALUATION** :

- Réception de l'ensemble des documents communiqués par le jury (grille d'évaluation).
- Récupération du procès-verbal individuel établi par le président du jury d'évaluation
- Réalisation d'un récapitulatif des certifications obtenues ou non (procès verbal de session)
- Transmission de l'ensemble des documents au certificateur.
- Gestion administrative des recours (réalise le compte rendu de chaque cas pour communication au candidat et archivage).
- Sur demande du certificateur, participation à des réunions, entretien téléphonique ou visioconférence ayant pour objectif de recueillir les avis de chacun afin de préparer la réunion annuelle du conseil de perfectionnement en charge de garantir la qualité de la certification

Le référentiel d'évaluation fixe les modalités d'évaluation permettant de valider les compétences du/de la candidat(e).

Il définit les éléments ou documents dont le jury d'évaluation doit disposer lors de l'évaluation et détermine :

- les critères d'évaluation des compétences requises ;
- le contenu, les modalités et les moyens de mise en œuvre de la situation professionnelle d'évaluation correspondant aux compétences requises
- l'ensemble des éléments susceptibles d'établir que le/la candidat(e) possède les compétences requises.

### Principes de certification

La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue des évaluations prévues pour chaque compétence déclinée en critères d'évaluation.

Le score maximal à atteindre est de **80 points** et la certification est obtenue si le/la candidat(e) obtient le score de **60 points**. Un score nul pour une compétence est éliminatoire.

### Modalité d'évaluation

Mise en situation professionnelle dans les conditions réelles de réalisation de prestations de prothèse ongulaire d'une durée de **2h15** par candidat(e) constitué :

- D'un entretien avec un modèle réel visant à réaliser et consigner dans une fiche adaptée, un diagnostic des ongles et des mains afin de proposer une prestation adaptée à la cliente
- De la réalisation sur un modèle réel d'une pose d'ongles en capsules ou chablons sur une main où devront apparaître les trois décorations devant être évaluées (pose de couleur/babyboomer/french).
- Une pose de chablon ou capsule sur un ongle main opposée.
- Un remplissage sur un ongle main opposée (ou main du candidat)
- Une dépose de gel sur un ongle et une dépose de résine ou vernis semi permanent sur un ongle (main opposé ou main du candidat)
- Un entretien avec un modèle récapitulant les recommandations et consignes d'entretien au client.

### Organisation générale

- L'accès à la salle d'examen n'est autorisé qu'au candidat(e) et à son modèle.
- Chaque candidat doit se présenter avec son propre modèle âgé de minimum 16 ans. En cas d'absence du modèle, le/la candidat(e) ne pourra pas passer l'épreuve, cela entraîne automatiquement la nullité de l'examen. Aucun remboursement ne sera effectué.

- Avant le début de l'épreuve, le/la candidat(e) devra présenter sa convocation à l'examen accompagné de sa pièce d'identité. Le candidat devra également remplir et signer l'attestation de présence à l'examen.
- Les téléphones portables devront rester éteints pendant toute la durée de l'épreuve.
- Si le candidat ne se présente pas à l'épreuve, la mention « absent » sera portée à son procès verbal individuel, entraînant la nullité de l'épreuve. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

## Evaluation des compétences

### **C1. Réaliser le diagnostic des ongles et des mains d'un(e) client(e) a l'aide d'une fiche diagnostic afin de proposer une prestation de prothèse ongulaire adaptée à ses attentes**

Le temps de cette épreuve est estimé à 15 minutes.

Note comptant pour **20 points** du score à atteindre – la compétence n'est pas validée si le score est inférieur à **14 points**.

### **C2. Appliquer les gestes techniques en respectant la mise en œuvre du protocole de soin et d'hygiène afin de réaliser des prothèses ongulaires**

Le temps de cette épreuve est estimé à 90 minutes

Note comptant pour **48 points** du score à atteindre – la compétence n'est pas validée si le score est inférieur à **37 points**.

### **C3. Réaliser l'entretien de la prestation grâce la technique du remplissage, de la réparation ou de la dépose afin de fidéliser un(e) client(e)**

Le temps de cette épreuve est estimé à 30 minutes.

Note comptant pour **12 points** du score à atteindre – la compétence n'est pas validée si le score est inférieur à **9 points**.

## SYNTHÈSE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

| COMPETENCES   | TEMPS D'EVALUATION | NOMBRE DE POINTS |
|---|--------------------|------------------|
| C1. Réaliser le diagnostic des ongles et des mains d'un(e) client(e) a l'aide d'une fiche diagnostic afin de proposer une prestation de prothèse ongulaire adaptée à ses attentes | 15 min             | 20               |



|   |        |           |
|---|--------|-----------|
| C2. Appliquer les gestes techniques en respectant la mise en œuvre du protocole de soin et d'hygiène afin de réaliser des prothèses ongulaires  | 90 min | 48        |
| C3. Réaliser l'entretien de la prestation grâce la technique du remplissage, de la réparation ou de la dépose afin de fidéliser un(e) client(e) | 30 min | 12        |
|   |        | <b>80</b> |

## 7 Principes de certification

### **Communication des résultats aux candidat(e)s et délivrance matérielle de la certification**

Le responsable de l'organisation des épreuves de certification adresse l'original du procès-verbal au responsable légal de l'organisme certificateur.

Sur le fondement de ce procès-verbal et après vérification de la conformité des conditions de déroulement des épreuves d'évaluation et aux dispositions les régissant, le responsable légal de l'organisme certificateur **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**, établit et signe les parchemins.

Le titulaire du parchemin recevra son parchemin numérique via un lien par mail, dans un délai de 1 mois après les épreuves de certification.

Le/la candidat(e) est informé(e) de ses résultats par mail dans un délai de 1 mois, à la suite des épreuves d'évaluation.

### **Processus de rattrapage**

Comme évoqué précédemment, **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY** n'organise pas de session de rattrapage.

Il n'est donc pas possible de prévoir de rattrapage une fois les épreuves d'évaluation en présentiel terminées, sauf en cas d'absence justifiée.

La candidat(e) peut se réinscrire à l'intégralité du parcours (formation + évaluation).

## 8 Accompagnement des personnes en situation de handicap

Les candidat(e)s en situation de handicap bénéficient d'une prise en charge individuelle à la suite de l'analyse de leurs besoins. Le certificateur s'appuie sur l'expertise de ses partenaires pour mettre en place les moyens nécessaires à une bonne accessibilité aux épreuves de certification.

Les personnes en situation de handicap identifiées au préalable et accompagnées, bénéficieront d'aménagements portant sur :

- Les conditions de déroulement des épreuves pour permettre de bénéficier des conditions matérielles, des aides techniques, des aides humaines appropriées à la situation
- Une majoration du temps imparti pour les épreuves (qui ne peut excéder le tiers du temps)

Des adaptations d'épreuves rendues nécessaires par certaines situations de handicap.

La demande d'aménagement devra être formulée lors de l'inscription à la formation puis aux épreuves de certificat

## 9 Voies de recours

### **RECOURS SUR LES DECISIONS DU JURY**

Les décisions du jury d'évaluation sont prises à la majorité des voix.

Les membres du jury d'évaluation s'engagent à justifier leur décision par un commentaire argumenté et écrit sur une grille d'évaluation prévue à cet effet.

En aucune manière, le jury d'évaluation n'informe le candidat du score proposé.

### **Instance habilitée à recevoir les recours**

Les personnes constituant le jury d'évaluation, assistées par le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation, constituent l'instance de recours.

Cette instance délibère sur les éventuels recours reçus.

Un compte rendu de cette instance est réalisé par le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation.

### **Conditions de fond pour formuler un recours**

Les candidat(e)s peuvent procéder à une demande de recours en cas d'incompréhension de la décision du jury d'évaluation sur la notation de la certification.

### **Conditions de forme pour formuler un recours**

Les recours sont instruits à partir de la demande de recours étayée par le candidat.

Les recours doivent être reçus au plus tard 1 mois après la communication des résultats au candidat.

Cette demande de recours doit être envoyée à **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY** par lettre recommandée avec AR.

### **Néanmoins, il est important de savoir que le jury est souverain ; l'appréciation ne peut être remise en cause.**

Seules les irrégularités relevant d'erreurs de droit (discrimination par exemple) ou matérielles (erreur de calcul ou de retranscription d'un score) peuvent être rectifiées.

### **RECOURS SUR L'ORGANISATION DES EPREUVES D'EVALUATION**

Les irrégularités affectant les conditions d'organisation ou de déroulement des sessions d'évaluation, constatées par un(e) candidat ou par un membre du jury d'évaluation, sont signalées immédiatement au responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation.

Le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation peut prononcer l'annulation de la session par décision motivée.

Lorsqu'un(e) candidat(e) conteste la régularité des conditions d'organisation ou de déroulement d'une session et que le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation refuse de prononcer l'annulation de la session, ce refus peut faire l'objet d'un recours auprès du Responsable légal de **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**.

Pour être valable, ce recours doit être formulé par lettre recommandée avec avis de réception, et dûment motivé, dans le délai de 1 mois suivant la date de délivrance des résultats.

Le représentant légal de l'organisme certificateur analyse le dossier, après l'avoir instruit, demande toutes informations complémentaires.

Si nécessaire, il fait appel à tous avis et/ou expertise qu'il juge utile et établit la version finale de la réponse à apporter à la candidat(e).

La modalité de la réponse au recours se fera par courrier recommandé avec avis de réception.

10

Fraudes et sanctions

Les auteurs de fraudes et tentatives de fraudes commises à l'occasion des épreuves d'évaluation encourent une sanction.

Les fraudes sont signalées au Responsable Légal de **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY** au moyen d'un rapport établi par le responsable de l'organisation des épreuves d'évaluation, et signé par les personnes témoins de la fraude.

Ce rapport est mentionné dans le procès-verbal des épreuves d'évaluation.

Cette sanction peut aller de l'exclusion immédiate des épreuves à l'interdiction de se représenter à celles-ci pendant une durée d'un an à compter de la date de notification de la sanction.

Lorsque la constatation de la fraude a lieu après la session de validation, le titulaire de la certification peut se voir retirer celui-ci par décision motivée du Responsable Légal de **CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**.

Toutes les épreuves d'évaluation se déroulent sous surveillance et les moyens permettent de s'assurer de l'identité du candidat et de l'absence d'une assistance extérieure durant l'évaluation (interdiction des téléphones portables).

Les modalités d'évaluation étant centrées sur les compétences et non sur l'évaluation des connaissances sont moins propices aux fraudes.

## REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

### RS 6323 REALISER DES PRESTATIONS DE PROTHESIE ONGULAIRE

#### DESCRIPTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE À PARTIR DUQUEL LE DISPOSITIF DE FORMATION VISANT LA CERTIFICATION EST INITIÉ

La certification permet d'acquérir les compétences pour effectuer des prestations de prothèse onguilaire.

La pratique de la prothèse onguilaire consiste à utiliser des techniques et des produits dans le but de rallonger, reconstruire, embellir ou consolider des ongles naturels.

La certification développe également des compétences sur le diagnostic amont et l'entretien nécessaire des ongles artificiels pour préserver la santé et de l'ongle naturel et diverses techniques de décoration d'ongles plus ou moins élaborées.

Pré requis : être majeur (ou autorisation parentale pour les mineurs de + de 16 ans) et maîtriser l'expression écrite et orale en français.

Public cible :

La certification s'adresse aux esthéticien(ne)s ou coiffeur(se)s qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires en prothèse onguilaire.

Elle s'adresse également aux personnes ayant un projet de création d'entreprise en prothèse onguilaire ou en situation d'activité professionnelle en relation avec le domaine de l'esthétique car l'évaluation se réalise en situation professionnelle réelle.

**CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY**

Siret : 79168000200015

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 33 08975 33 auprès du préfet de région  
Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

| REFERENTIEL DE COMPETENCES  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION  |   |
|---|---|---|
| COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES  | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>C1. REALISER LE DIAGNOSTIC DES ONGLES ET DES MAINS D'UN(E) CLIENT(E) A L'AIDE D'UNE FICHE DIAGNOSTIC AFIN DE PROPOSER UNE PRESTATION DE PROTHESIE ONGULAIRE ADAPTEE A SES ATTENTES</b>   |   |   |
| <p><b>C1.1</b> - Prendre en compte la demande d'un(e) client(e) en la questionnant sur ses besoins et attentes ainsi que sur ses habitudes (métier/activités) et sur ses antécédents médicaux, dans l'objectif d'apporter une réponse adaptée à ses besoins puis consigner les éléments de l'entretien dans une fiche diagnostic.</p>           | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME1. Réalisation d'un entretien avec un modèle vivant comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un questionnement précis sur les attentes du/de la client(e)</li> <li>• Un questionnement précis sur l'état de santé, les antécédents et les habitudes du/de la client(e)</li> </ul> <p><b>ME2. Rédaction d'une fiche diagnostic reprenant ces différents éléments.</b></p>  | <p><b>CE1.1.1</b> - le langage adopté est adapté à la situation et au/à la cliente</p> <p><b>CE1.1.2</b> - la demande du/de la client(e) est reformulée et permet de s'assurer de la bonne compréhension des attentes du client.</p> <p><b>CE1.1.3</b> - le/la client(e) est questionnée sur ses habitudes (métier, sport, activités, antécédents médicaux, pathologies, allergies, traitement médical en cours...)</p> <p><b>CE1.1.4</b> - l'intégralité des informations collectées sont retranscrites sur la fiche diagnostic.</p>   |
| <p><b>C1.2</b> - Analyser les caractéristiques des ongles et des mains (état de santé visuel de l'ongle, morphologie de la main et des ongles, maladies de peau...) afin d'identifier les contre-indications éventuelles et d'évaluer la faisabilité de la prestation puis consigner les éléments de l'entretien dans une fiche diagnostic.</p> | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME3. Réalisation d'un diagnostic des ongles et des mains d'un modèle vivant comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse de l'état visuel des ongles</li> <li>• Une analyse de la peau des mains</li> <li>• Une analyse de la morphologie de la main et des ongles</li> <li>• Une identification des contre-indications</li> </ul> <p><b>ME4. Rédaction d'une fiche diagnostic reprenant ces éléments</b></p> | <p><b>CE1.2.1</b> - l'état visuel des ongles est décrit : ongle normaux, abîmés, fins, striés, dédoublés, bombés, crochus.</p> <p><b>CE1.2.2</b> - les anomalies majeures constituant une contre-indication à la pose de prothèses ongulaires est identifiée (infections bactériennes pseudomonas, mycoses...).</p> <p><b>CE1.2.3</b> - l'examen de la peau permet d'écarter la présence de contre-indications à la prestation (verrues, paronychie).</p> <p><b>CE1.2.4</b> - la longueur et la forme des ongles de face est analysée : bord libre arrondi ou carré, parallèles droites, ongle évasé ou en trapèze</p> <p><b>CE1.2.5</b> - le profil de l'ongle est analysé : ongle bombé, crochu ou concave.</p> <p><b>CE1.2.6</b> - la morphologie de la main (large ou fine) est étudiée ainsi que les doigts : longs et fins, courts et épais ou souffrants d'arthrose.</p> <p><b>CE1.2.7</b> - l'intégralité des informations collectées sont retranscrites sur la fiche diagnostic.</p> |
| <p><b>C1.3</b> – Informer le/la client(e) sur les différentes prestations possibles en fonction du diagnostic préalablement effectué, afin de lui proposer une prestation adaptée à sa demande, ses besoins, les caractéristiques de ses ongles et ses mains.</p>   | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME5. Réalisation d'un entretien avec un modèle vivant comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une préconisation de techniques et outils</li> <li>• Une préconisation de produits et de soins</li> </ul> <p><b>ME6. Rédaction d'une fiche diagnostic reprenant ces éléments</b></p>   | <p><b>C1.3.1</b> – l'intégralité des prestations possibles sont présentées en fonction des attentes et du diagnostic effectué</p> <p><b>C1.3.2</b> – les techniques et produits utilisés sont présentés à la /au client(e)</p> <p><b>C1.3.3</b> – le vocabulaire utilisé est technique et adapté.</p> <p><b>C1.3.4</b> – le/la client(e) est conseillé(e) sur les techniques et les produits à utiliser</p> <p><b>C1.3.5</b> – la longueur et la forme des ongles et la finition esthétique (babyboomer, french manucure, couleur) proposées sont en adéquation avec la demande du/de la client(e)</p> <p><b>C1.3.6</b> – les informations concernant la prestation à effectuer et notamment les produits utilisés sont consignés dans la fiche diagnostic.</p>   |
| <p><b>C1.4</b> – Agencer son poste de travail en disposant les outils et produits nécessaires adaptés à la réalisation de la prestation afin de réaliser la prestation dans de bonnes conditions.</p>   | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN ESPACE DE TRAVAIL</b></p> <p><b>ME7. Organisation de l'espace de travail contenant tous les outils et produits nécessaires à la réalisation de la prestation.</b></p>  | <p><b>C1.4.1</b> – les techniques (extensions ou non, chablon ou capsules) et les produits adaptés (gel, vernis semi-permanent, résine ou acrygel, gel couvrant, transparent, rose, ou blanc, couleurs, décorations...) sont choisis en fonction de la prestation demandée</p> <p><b>C1.4.2</b> – les produits sont disposés sur la table de travail ou à proximité de la table de travail et favorisent l'organisation de la prestation</p> <p><b>C1.4.3</b> – le poste de travail est fonctionnel et contient tout le nécessaire pour la réalisation de la prestation</p>   |

| REFERENTIEL DE COMPETENCES   | REFERENTIEL D'ÉVALUATION  |   |
|--|---|---|
| COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES   | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>C2. APPLIQUER LES GESTES TECHNIQUES EN RESPECTANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE SOIN ET D'HYGIENE AFIN DE REALISER DES PROTHESES ONGULAIRES</b>  |   |   |
| <p><b>C2.1</b> – Appliquer les procédures d'hygiène et de désinfection, avant et après un soin, sur son poste de travail, ses outils, ainsi que ses mains et les mains du/de la client(e), afin de travailler dans des conditions de sécurité et d'hygiène optimales.</p>                        | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME8. Nettoyage et désinfection de l'environnement de travail comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage du poste de travail</li> <li>• Le nettoyage des outils de travail</li> <li>• Le nettoyage des mains les mains du/de la candidat(e) et celles du/de la client(e)</li> </ul>   | <p><b>CE2.1.1</b> – le poste de travail ainsi que les outils son désinfectés avant et après la prestation, avec un désinfectant aux propriétés bactéricide, virucide, fongicide.</p> <p><b>CE2.1.2</b> - les mains du/de la candidat(e) et celles du/de la client(e) sont désinfectées avant toute prestation avec du gel hydroalcoolique.</p> <p><b>CE2.1.3</b> - la candidat(e) demande au/à la client(e) se laver les mains, et se lave également les mains après la prestation.</p>   |
| <p><b>C2.2</b> –Préparer l'ongle naturel du/de la client(e) pour garantir une tenue optimale de la pose de la prothèse ongulaire en repoussant les cuticules, en raccourcissant et en limant la surface de l'ongle naturel et en utilisant les outils adaptés au travail de l'ongle naturel.</p> | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME9. Préparation de l'ongle naturel du/de la client(e) comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une utilisation des outils adaptés au travail de l'ongle naturel</li> <li>• Un travail sur les cuticules,</li> <li>• Un raccourcissement de l'ongle naturel</li> <li>• Un limage de la surface de l'ongle naturel</li> </ul>                                  | <p><b>CE2.2.1</b> – la préparation de l'ongle est effectuée en utilisant les outils et produits adaptés</p> <p><b>CE2.2.2</b> – les cuticules sont repoussées à l'aide d'un pousse cuticules en métal ou en bois ou d'un embout de ponceuse spécifique</p> <p><b>CE2.2.3</b> – la surface de l'ongle naturel est limée avec une lime ou un émeri grain fin (240)</p> <p><b>CE2.2.4</b> – les ongles sont raccourcis si besoin à l'aide d'une lime grain fin</p> <p><b>CE2.2.5</b> – le « nailprep » est appliqué</p> <p><b>CE2.2.6</b> – le primer est appliqué en petite quantité et sans toucher les cuticules</p> <p><b>CE2.2.7</b> – la base est appliquée de façon uniforme en couche fine et sans toucher les cuticules</p> |
| <p><b>C2.3</b> –Poser une capsule en la collant et en l'adaptant à l'ongle afin de réaliser une extension de l'ongle naturel</p>   | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME10. Rallongement de l'ongle naturel avec le matériel et les produits adaptés comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix de la capsule</li> <li>• Le collage de la capsule</li> <li>• Le raccourcissement de la capsule</li> <li>• Le limage de la démarcation entre la capsule et l'ongle naturel</li> <li>• Le dépolissage de la capsule</li> </ul> | <p><b>CE2.3.1</b> – le choix de la taille de la capsule est adapté à la largeur de l'ongle naturel et ne dépasse pas sur la peau</p> <p><b>CE2.3.2</b> – la capsule est collée à l'aide de colle cyanoacrylate</p> <p><b>CE2.3.3</b> – la pression exercée vers le bas permet de ne pas créer de bulles d'air et de s'assurer une parfaite adhérence entre l'ongle naturel et artificiel</p> <p><b>CE2.3.4</b> – la capsule est raccourcie à l'aide de la pince guillotine,</p> <p><b>CE2.3.5</b> – la démarcation entre la capsule et l'ongle naturel est limée</p> <p><b>CE2.3.6</b> – la capsule est dépolie avec un émeri ou une lime grain fin.</p>  |
| <p><b>C2.4</b> –Poser un chablon en le découpant et le positionnant sur l'ongle et en appliquant un gel ou une résine afin de réaliser une extension de l'ongle naturel</p>  | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME11. Rallongement de l'ongle naturel avec le matériel et les produits adaptés comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le découpage et l'adaptation d'un chablon</li> <li>• Le positionnement du chablon</li> <li>• L'application de la matière sur le chablon</li> </ul>  | <p><b>CE2.4.1</b> – le chablon est découpé en fonction de la forme du bord libre et de la largeur de l'ongle naturel</p> <p><b>CE2.4.2</b> – le chablon est adapté à l'ongle naturel</p> <p><b>CE2.4.3</b> – le chablon est positionné en fonction de la forme de l'ongle souhaité et de la longueur à réaliser.</p> <p><b>CE2.4.4</b> – la matière (gel, résine ou acrygel) est appliquée sur le chablon en fonction de la forme d'ongle et de la longueur à réaliser.</p>   |
| <p><b>C2.5</b> – Réaliser un modelage de l'ongle artificiel en créant des zones de renfort afin de garantir une solidité de l'ongle artificiel.</p>  | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME12. Modelage de l'ongle artificiel avec le matériel et les produits adaptés comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le modelage de l'ongle</li> <li>• L'application de la matière sur la surface de l'ongle</li> <li>• La création de zones de renforts</li> </ul>   | <p><b>CE2.5.1</b> – le modelage de l'ongle est réalisé avec les outils et produits adéquats</p> <p><b>CE2.5.2</b> – la matière est appliquée sur toute la surface de l'ongle, sans déborder sur la peau</p> <p><b>CE2.5.3</b> – la construction réalisée est lisse (sans creux ni bosses)</p> <p><b>CE2.5.3</b> – des zones de renforts sont créées et garantissent la solidité de la prestation (apex)</p>   |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>C2.6</b> – Réaliser un façonnage de l’ongle artificiel avec la ponceuse ou la lime afin d’affiner le modelage et donner la forme de l’ongle souhaité.</p>   | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME13. Façonnage de l’ongle artificiel avec le matériel et les produits adaptés comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en forme de la matière</li> <li>• Le limage de la forme de l’ongle</li> </ul>   | <p><b>CE2.6.1</b> - la matière est mise en forme et affine le travail de modelage<br/> <b>CE2.6.2</b> - les outils adaptés sont utilisés (lime ou ponceuse grain fin).<br/> <b>CE2.6.3</b> - la forme de l’ongle est limée selon les critères attendus en fonction de la forme souhaitée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carré : parallèles droites, bord libre droit</li> <li>- Arrondi : parallèles droites, bord libre arrondi</li> <li>- Coffin : parallèles rentrantes, bord libre droit</li> <li>- Amande : parallèles rentrantes, bord libre arrondi</li> </ul>   |
| <p><b>C2.7</b> –Réaliser une décoration de l’ongle artificiel (french manucure, babyboomer ou couleur unie) à l’aide des produits adéquats afin d’obtenir une finition esthétique nette et durable et adaptée à la demande souhaitée par le/ la client(e)</p> | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME14. Décoration de l’ongle artificiel avec le matériel et les produits adaptés comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation d’une décoration French manucure</li> <li>• La réalisation d’une décoration Babyboomer</li> <li>• La pose d’un produit de couleur (vernis semi-permanent ou gel)</li> </ul> | <p><b>CE2.7.1</b> – pour la technique French manucure : le tracé de la french est net<br/> <b>CE2.7.2</b> – pour la technique French manucure : les côtés sont plus hauts que le centre de la ligne (smile line)<br/> <b>CE2.7.3</b> – pour la technique French manucure : la proportion de la french est égale à environ 1/3 de la longueur totale de l’ongle<br/> <b>CE2.7.4</b> - pour la technique Babyboomer : le dégradé entre le blanc et le cover est correctement fondu<br/> <b>CE2.7.5</b> - pour la technique Babyboomer : la proportion du blanc est égale à 1/2 de la longueur totale de l’ongle<br/> <b>CE2.7.6</b> - pour la pose de la couleur : la pose de la couleur est lisse et uniforme<br/> <b>CE2.7.7</b>- pour la pose de la couleur : la couleur est posée au plus près des cuticules sans déborder sur la peau<br/> <b>CE2.7.8</b> - la finition est appliquée en utilisant le produit adapté à la demande du client (brillant, mat, pailleté)<br/> <b>CE2.7.9</b> - la finition est appliquée avec précision, de façon uniforme sur toute la surface de l’ongle afin d’obtenir un résultat net et durable.</p> |
| <p><b>C2.8</b> – Conseiller le/ la client(e) sur les précautions à prendre pour éviter les risques d’infections et garantir une durabilité de la pose</p>   | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b></p> <p><b>ME15. Réalisation d’un entretien avec un modèle vivant comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une préconisation des consignes d’entretien et précautions à prendre</li> <li>• Une proposition de rdv pour le remplissage</li> </ul>   | <p><b>CE2.8.1</b> – les points de vigilance sont expliqués au /à la client(e)<br/> <b>CE2.8.2</b> – les risques de complications sont expliqués au /à la client(e)<br/> <b>CE2.8.3</b> – les consignes d’entretien post prestation sont détaillées au /à la client(e)<br/> <b>CE2.8.4</b> – le risque de ne pas effectuer le remplissage après environ 3 semaines est exposé au /à la client(e)<br/> <b>CE2.8.5</b> – un rdv pour le remplissage est proposé</p>  |



| REFERENTIEL DE COMPETENCES  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION   |   |
|---|--|---|
| COMPÉTENCES et CAPACITES CONSTITUTIVES  | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>C3. REALISER L'ENTRETIEN DE LA PRESTATION GRACE LA TECHNIQUE DU REMPLISSAGE, DE LA REPARATION OU DE LA DEPOSE AFIN DE FIDELISER UN(E) CLIENT(E)</b>  |  |   |
| <p><b>C3.1</b> – Pratiquer un remplissage avec les outils adaptés afin de combler la repousse de l'ongle et de rééquilibrer la structure de l'ongle pour entretenir la pose initiale.</p>             | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b><br/> <b>ME16- Réalisation d'un remplissage ou d'une réparation comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ponçage de l'ancienne couleur ou technique</li> <li>- La mise en forme de l'ongle</li> <li>- Le remplissage de l'ongle</li> </ul> | <p><b>CE3.2.1</b>– l'ancienne couleur ou technique est ôtée avec une ponceuse et un embout adapté (médium ou fort)<br/> <b>CE3.2.2</b> – les ongles sont raccourcis avec un embout au grain adapté (médium ou fort)<br/> <b>CE3.2.3</b> – la forme de l'ongle est conservée ou modifiée à l'aide d'une lime.<br/> <b>CE3.2.4</b> – la construction sur la zone de repousse est effectuée en dosant la matière selon la largeur de l'ongle et proportionnellement à la taille de la zone à combler.<br/> <b>CE3.2.5</b> – la matière (gel,acrygel ou résine) est mise en forme</p>   |
| <p><b>C3.2</b> – Réaliser un retrait de la pose d'ongles en utilisant les outils adaptés (embouts de ponceuse, lime, bloc polissoir) ou des produits de fonte, afin de retrouver l'ongle naturel.</p> | <p><b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SUR UN MODELE VIVANT</b><br/> <b>ME17- Réalisation d'une dépose comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le retrait de gel ou acrygel</li> <li>• Le retrait de résine</li> <li>• Le retrait du vernis semi permanent</li> </ul>                                       | <p><b>CE3.3.1</b> - l'ancien gel ou acrygel est déposé en dégrossissant avec un embout de ponceuse adapté (médium ou fort)<br/> <b>CE3.3.2</b> - les ongles sont raccourcis avec un embout au grain adapté (médium ou fort),<br/> <b>CE3.3.3</b> - le retrait est finalisé avec une lime grain fin puis un polissoir.<br/> <b>CE3.3.4</b> - la résine est retirée en trempant l'ongle dans un récipient rempli de produit de fonte<br/> <b>CE3.3.5</b> - le temps de pose indiqué est respecté<br/> <b>CE3.3.6</b> - l'ongle est poncé avec un grain adapté (fort)<br/> <b>CE3.3.7</b> - la dépose est finalisée avec une lime grain fin puis un polissoir.</p> |